



(11) **EP 1 287 770 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
18.01.2012 Bulletin 2012/03

(51) Int Cl.:
A47G 21/10 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **02292101.9**

(22) Date de dépôt: **27.08.2002**

(54) **Accessoire de table de type baguette fabriqué en matière plastique**

Essstäbchen aus Kunststoff

Chopsticks made from plastics

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
IE IT LI LU MC NL PT SE SK TR**

(30) Priorité: **29.08.2001 FR 0111207**

(43) Date de publication de la demande:
05.03.2003 Bulletin 2003/10

(73) Titulaire: **Prodanic, Dusan**
77280 Othis (FR)

(72) Inventeur: **Prodanic, Dusan**
77280 Othis (FR)

(74) Mandataire: **Herrburger, Pierre et al**
Cabinet Pierre Herrburger
115, boulevard Haussmann
75008 Paris (FR)

(56) Documents cités:
DE-U- 29 907 802 GB-A- 2 035 187
US-A- 3 265 068 US-A- 3 640 561
US-A- 4 973 095

- **PATENT ABSTRACTS OF JAPAN** vol. 2000, no.
11, 3 janvier 2001 (2001-01-03) & JP 2000 210184
A (NIIMURA YOKICHI; YOSHII TAKAHARU), 2 août
2000 (2000-08-02)

EP 1 287 770 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention concerne un accessoire de table assimilable à une pièce de couvert comme un jeu de baguettes chinoises.

[0002] L'utilisation de baguettes nécessite une certaine pratique pour tenir des aliments en particulier si ceux-ci ont une forme plus ou moins arrondie ou si leur surface est glissante.

[0003] Or ce type de couverts est intéressant pour prélever des aliments dans une portion alimentaire par exemple placée dans une boîte repas.

[0004] Il est connu de réaliser les baguettes chinoises couramment utilisées dans la restauration sous la forme d'une paire de baguettes en bois, qui sont séparées sur la plus grande partie de leur longueur mais restent reliées à leur extrémité. Ces baguettes sont parallèles, taillées dans une même baguette de bois, en général de bambou.

[0005] Cette présentation est garant de la non-utilisation antérieure des baguettes puisque, pour les utiliser, on les ouvre de manière à casser le lien reliant leur extrémité supérieure, à l'opposé des pointes servant à pincer un morceau d'aliment.

[0006] Partant de cette fabrication traditionnelle, il est connu selon le document US 3 640 560 de réaliser des paires de baguettes chinoises solidarisées par leur extrémité supérieure, à l'opposé des pointes. Ces baguettes « solidaires » ont pour avantage de constituer une paire de baguettes plus simple à utiliser tout en se servant d'un accessoire ressemblant à une paire de baguettes. Néanmoins, le fonctionnement de ces baguettes solidarisées par leur extrémité, est très différent de celui des baguettes traditionnelles puisque l'angle que font les deux baguettes entre elles reste conservé même une fois que les baguettes sont pincées sur un morceau d'aliment. De plus, cet angle a même tendance à s'ouvrir de sorte que les extrémités des baguettes pincement moins facilement un morceau d'aliment.

[0007] Cet angle est d'ailleurs opposé à l'angle que font entre elles des baguettes traditionnelles, séparées, lorsqu'elles pincement un morceau d'aliment.

[0008] Pour donner l'impression d'utiliser des baguettes traditionnelles séparées, il est connu selon le document US 4 973 095 de réunir les deux baguettes d'une paire par une entretoise permettant aux deux baguettes de pivoter autour de chacune des deux extrémités de l'entretoise fonctionnant en quelque sorte comme des baguettes traditionnelles tout en étant d'une utilisation plus simple. Mais cette paire de baguettes en une seule pièce est d'une structure assez compliquée car pour éviter de casser la liaison entre chaque baguette et l'entretoise, il est prévu un limiteur d'ouverture qui limite pratiquement l'ouverture des baguettes à leur position parallèle.

[0009] Cette paire de baguettes est complexe à fabriquer et encombrante du fait de sa largeur hors tout. Elle ne convient pas pour une grande diffusion ni un usage unique.

[0010] La présente invention a pour but de remédier aux inconvénients des paires de baguettes solidaires en développant des baguettes de forme simple, faciles à fabriquer et surtout faciles à utiliser, en particulier pour la restauration rapide, constituant un accessoire jetable.

[0011] A cet effet, l'invention concerne un accessoire de type couvert ou baguette caractérisé en ce qu'il se compose d'une pièce assimilable à une forme de A, formée de deux branches constituées par des tiges de type baguettes chinoises, de la longueur et de la taille habituelles de ces baguettes, réunies à l'une de leurs extrémités pour former le sommet de la pièce en A et ayant, une entretoise formant la tige intermédiaire du A, de façon à subdiviser chaque branche en deux parties, maintenues écartées par l'entretoise et se déformant élastiquement sous l'effet d'un effort de pincement exercé sur les parties libres des deux branches pour saisir un aliment par les extrémités des branches.

[0012] Cet accessoire est réalisé en matière plastique moulée en une seule pièce.

[0013] La forme en A avec l'entretoise permet d'utiliser avantageusement la souplesse/rigidité de la matière plastique tout en ayant un accessoire relativement long, qui tient bien dans la main et sans qu'il soit nécessaire de tenir et de manipuler cet accessoire de manière très précise comme des baguettes chinoises.

[0014] De part et d'autre de l'entretoise, chaque branche se déforme dans deux directions opposées. La partie de la tige entre l'entretoise et la jonction des deux branches se déforme de manière convexe alors que la partie comprise entre l'entretoise et l'extrémité libre de chaque branche, se comprime en utilisant l'élasticité d'ensemble de chaque branche. A un certain moment s'il faut tenir fermement le produit entre les deux extrémités des branches, cette partie peut se déformer de manière concave, chaque branche prenant alors une forme de S.

[0015] De façon avantageuse, les branches ont une section semi-ronde, les côtés plats étant tournés l'un vers l'autre. Cela facilite la préhension des produits tout en rendant la tenue de l'accessoire agréable grâce à son contour arrondi.

[0016] Mais il est également possible de donner aux tiges des sections différentes, par exemple carrée ou rectangulaire, voire polygonale.

[0017] De façon avantageuse, l'extrémité libre des branches dans la zone de préhension des aliments comporte, sur la face intérieure, une rugosité sous la forme d'un moletage ou de rainures transversales créant une zone de préhension anti-glissement.

[0018] La présente invention sera décrite ci-après de manière plus détaillée à l'aide d'un exemple de réalisation représenté dans les dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective de l'accessoire selon l'invention,
- la figure 2 est une vue de dessus correspondant à la figure 1.

[0019] Selon la figure 1, l'invention concerne un accessoire de table de type couvert ou baguette. Cet accessoire se compose d'une pièce globalement en forme de A avec deux branches constituées par des tiges commande des baguettes chinoises 1, 2. Ces branches sont réunies à leur extrémité commune 3 et les autres extrémités des branches 4, 5 sont écartées.

[0020] Entre les deux branches 1, 2, on a une entretoise 6 située à bonne distance des extrémités 3 ou 4, 5.

[0021] La position de l'entretoise 6 dépend de la tenue mécanique de la matière première utilisée pour la pince. L'entretoise 6 telle que représentée à la forme d'une petite tige. Cette entretoise peut également être plus épaisse.

[0022] Enfin, les extrémités 4, 5 des branches 1, 2 sont légèrement réduites selon une forme conique. Les branches 1, 2 ont leur face 7, 8 plane tournée l'une vers l'autre alors que leur partie bombée est dirigée vers l'extérieur.

[0023] Enfin au niveau des extrémités 4, 5, la face 8 de chaque branche comporte une surface moletée ou à aspérités par exemple des nervures ou rainures transversales 9, 10.

[0024] Enfin la section des deux branches est, de préférence, semi-circulaire ou semi-elliptique mais elle peut également être carrée ou rectangulaire voire polygonale.

[0025] L'accessoire selon l'invention se réalise facilement par injection de matière plastique en une seule pièce car il ne comporte pas de partie en contre dépouille. Cela simplifie considérablement la fabrication.

[0026] La figure 2 est une vue de dessus laissant notamment apparaître l'extrémité amincie 4, 5 de chaque tige et les zones antidérapantes 9, 10.

[0027] Pour rendre un produit 11 esquissé à la figure 2, on comprime (P) les deux branches 1, 2 au-delà de l'entretoise 6 ; chaque branche 1, 2 prend une forme globalement concave mais si l'on comprime plus fortement l'extrémité des branches au-delà de l'entretoise 6 peut même prendre une forme concave. Le tracé (T) de la forme prise par les deux branches 1, 2 est représenté en trait interrompu.

Revendications

1. Accessoire de table de type couvert ou baguette dont deux extrémités sont réunies **caractérisé en ce qu'**il se compose d'une pièce assimilable à une forme de A, formée de deux branches (1, 2) constituées par des tiges de type baguettes chinoises, de la longueur et de la taille habituelles de ces baguettes, réunies à l'une de leurs extrémités (3) par une jonction pour former le sommet de la pièce en A et ayant une entretoise (6) formant la tige intermédiaire du A, de façon à subdiviser chaque branche (1, 2) en deux parties, maintenues écartées par l'entretoise (6) et se déformant élastiquement sous l'effet d'un effort de pincement (P) exercé sur les parties libres des deux branches, la partie de la tige de chaque bran-

che (1, 2) entre l'entretoise (6) et la jonction (3) des deux branches se déforme de manière convexe alors que la partie de chaque branche comprise entre l'entretoise (6) et l'extrémité libre (4, 5) de chaque branche se comprime en utilisant l'élasticité d'ensemble de chaque branche pour saisir un aliment (11) par les extrémités (4, 5) des branches.

2. Accessoire selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'** il est réalisé en matière plastique moulée en une seule pièce.
3. Accessoire selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les branches (1, 2) ont une section semi-ronde ou semi-elliptique, les côtés plats (7, 8) des branches étant tournés l'un vers l'autre.
4. Accessoire selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les branches (1, 2) ont une section rectangulaire, carrée ou polygonale.
5. Accessoire selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'extrémité libre (4, 5) des branches (1, 2) dans la zone de préhension des aliments comporte, sur la surface intérieure, une rugosité (9, 10) sous forme d'un moletage ou de rainures transversales, destinée à créer une zone de préhension anti-glissement.

Claims

1. Table accessory of the cutlery or chopstick type, two ends of which are connected, **characterised in that** it is composed of a member similar to an A shape, formed of two branches (1, 2) which are constituted by rods of the chopstick type, having the length and size conventional for such chopsticks, and which are connected at one of their ends (3) by a joint to form the vertex of the A-shaped member, and having a cross-piece (6) which forms the intermediate rod of the A so as to subdivide each branch (1, 2) into two portions which are kept apart by the cross-piece (6) and deform elastically under the effect of a pinching force (P) exerted on the free portions of the two branches, the portion of the rod of each branch (1, 2) between the cross-piece (6) and the joint (3) of the two branches deforms in a convex manner, while the portion of each branch between the cross-piece (6) and the free end (4, 5) of each branch is compressed using the overall elasticity of each branch to grip a piece of food (11) with the ends (4, 5) of the branches.
2. Accessory according to claim 1,

characterised in that

it is made of plastics material moulded in one piece.

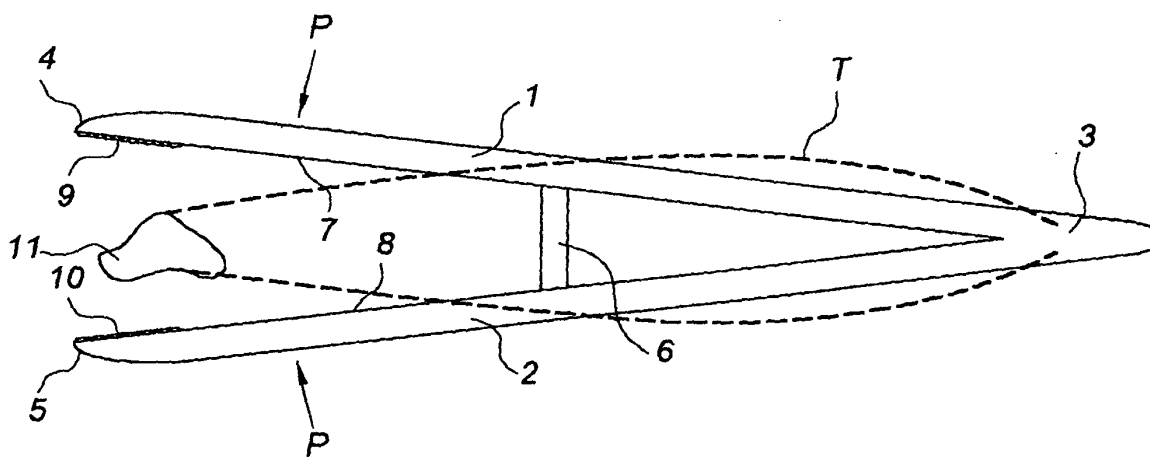
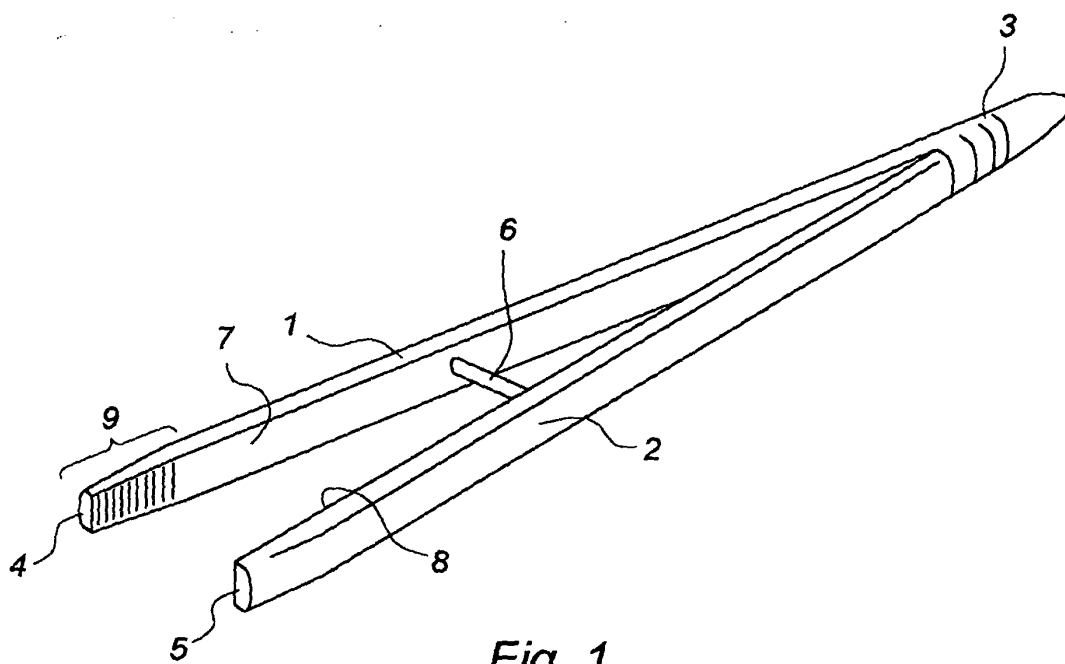
3. Accessory according to claim 1,
characterised in that
the branches (1, 2) have a semi-circular or semi-elliptical cross-section, the flat sides (7, 8) of the branches facing one another.
4. Accessory according to claim 1,
characterised in that
the branches (1, 2) have a rectangular, square or polygonal cross-section.
5. Accessory according to claim 1,
characterised in that
the free end (4, 5) of the branches (1, 2) in the food gripping zone comprises, on the inner surface, a rough area (9, 10) in the form of a knurling or of transverse grooves, for creating a non-slip gripping zone.

sind.

4. Zubehör nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Schenkel (1, 2) einen rechteckigen, quadratischen oder vieleckigen Querschnitt haben.
5. Zubehör nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das freie Ende (4, 5) der Schenkel (1, 2) auf seiner Innenfläche in dem die Nahrungsmittel greifenden Bereich eine Rauigkeit (9 10) in Form einer Rändelung oder von Querrillen aufweist, mit denen ein ein Rutschen verhindernder Greifbereich geschaffen werden soll.

Patentansprüche

1. Tischzubehör vom Typ Besteck oder Essstäbchen, von denen zwei Enden verbunden sind, **dadurch gekennzeichnet, dass** es sich dabei um ein Teil mit einer mit einem A vergleichbaren, von zwei Schenkeln (1, 2) gebildeten Form handelt, bei denen es sich um Stäbe nach Art chinesischer Essstäbchen mit der üblichen Länge und Gestalt dieser Essstäbchen handelt, die an einem ihrer Enden (3) durch eine Verbindung miteinander verbunden sind, um den Scheitel des A-förmigen Teils zu bilden, und das einen den Mittelsteg des A bildenden Steg (6) aufweist, um jeden Schenkel (1, 2) in zwei Teile zu unterteilen, die durch den Steg (6) voneinander beabstandet gehalten sind und sich unter der Wirkung einer auf die freien Teile der beiden Schenkel ausgeübten Klemmkraft (P) elastisch verformen lassen und sich der sich zwischen dem Steg (6) und der Verbindung (3) der beiden Schenkel befindende Teil des Stabes eines jeden Schenkels (1, 2) auf konvexe Weise verformen lässt, während der sich zwischen dem Steg (6) und dem freien Ende (4, 5) eines jeden Schenkels befindende Teil von jedem Schenkel sich unter Nutzung der Elastizität des gesamten Schenkels zusammendrücken lässt, um ein Nahrungsmittel (11) mit den Enden (4, 5) der Schenkel zu greifen.
2. Zubehör nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie durch Formguß in einem Stück aus Kunststoff hergestellt wird.
3. Zubehör nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Schenkel (1, 2) einen halbrunden oder halbelliptischen Querschnitt haben, wobei die flachen Seiten (7, 8) der Schenkel einander zugekehrt



RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 3640560 A [0006]
- US 4973095 A [0008]